

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 05 décembre 2024

Envoyé en préfecture le 10/12/2024

Reçu en préfecture le 11/12/2024

Publié le

ID : 058-265801944-20241205-DEL05122024_05-DE



Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.

Effectif légal : 7

Procurations : 3

Présents (10) :

Martine Mazoyer, Vice-Présidente

Philippe Cordier, Conseiller Municipal, Vice-Président délégué

Guillaume LARGERON, Conseiller Municipal

François Diot, Conseiller Municipal

Nathalie Gemza, Administratrice

Jacqueline Pasin, Administratrice

Éliane Barbier-Humeau, Administratrice

Michèle Roy, Administratrice

Gérard Ferrand, Administrateur

Roger Clay, Administrateur

Excusés (3) :

Denis Thuriot, Président – procuration à Martine Mazoyer

Myrienne Bertrand, Conseillère Municipale – procuration à Philippe Cordier

Hervé Barsse, Conseiller Municipal – procuration à Guillaume LARGERON

DEL05122024-05

**VENTE D'UN BIEN REFORME
SUR LE SITE DE VENTES AUX ENCHERES EN LIGNE AGORASTORE**

Exposé,

Vu le Code de l'Action Sociale et des familles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération DEL17062021-02 prise par le Conseil d'Administration du CCAS en date du 17 juin 2021 portant sur l'adhésion du CCAS à la plateforme de vente aux enchères AGORASTORE, permettant la vente en ligne de biens mobiliers réformés,

Considérant l'adhésion du CCAS à la plateforme de vente aux enchères AGORASTORE, permettant la vente en ligne de biens mobiliers réformés,

Considérant que cette organisation permet de valoriser et recycler les matériels devenus inutiles et génère en toute transparence une source de recettes,

Considérant que le CCAS a procédé au renouvellement d'un véhicule de son parc du SSIAD,

Considérant que la vente de ce véhicule représente une opportunité de réemploi pour la population et une ressource pour le budget du SSIAD (prix de départ fixé à 1 500 €),

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé

– D'approuver le principe de vente du véhicule désigné ci-après :

→ **TOYOTA YAGO – BW-776-MB (mise en service le 25/10/2011)**

– D'autoriser le Président du C.C.A.S. à signer tous les actes et documents se rapportant à cette décision.

Adopté à l'unanimité par 13 voix (dont 3 procurations).

**La Vice-Présidente,
Martine Mazoyer**

